



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

31/10/2018

DATE D'AFFICHAGE

31/10/2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 19

OBJET

**Bons cadeaux
Jeunes diplômés 2018**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-
Préfecture le 14/11/2018

Publiée le 14/11/2018

Notifiée le 14/11/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L'an deux mille dix-huit, le 9 novembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Yves MARRE, Claire HERLIN, Françoise BOUSSAT, Camille CRONIER, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Philippe VAN ROSSOMME, Hervé FRANEL, Caroline PARATRE Christine CASIMIR, Carole DEFFAIN

Etaient absents :

Nasser OUDJIT
Mélanie MATHIEU
Alain NOURY
Alain DENIMAL
André RIETZ
Stéphane LE PECULIER
Katia MERLEN
Philippe AUTRIVE

BONS CADEAUX- JEUNES DIPLOMES 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que la commune souhaite cette année récompenser les jeunes diplômés du Brevet des Collèges de La Ferté Alais.

Il est proposé de leur offrir un bon cadeau auprès de l'enseigne Carrefour à hauteur de 15 € pour les collégiens Fertois (25 jeunes sont concernés).

VU l'avis de la commission des finances du 8 novembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** l'achat de bons cadeaux pour les jeunes diplômés du Brevet des collèges de la ville,
- **DIT** que le montant du bon est arrêté à la somme de 15 €,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,
Mariannick MORVAN